

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2020**

Membres afférents au Conseil : 15  
Membres en exercice : 15  
Qui ont pris part à la délibération : 15

Date de la convocation  
25 mai 2020

**Séance du 29 mai 2020**

Date d'affichage  
25 mai 2020

Le 29 mai 2020, à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la petite salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Thierry ECOLASSE, Maire.

Etaients présents :

Monsieur Thierry ECOLASSE, Maire,

**Élus :** Monsieur GROULT Pascal, 1<sup>er</sup> adjoint, Monsieur ROGER Jean-Pierre, 2<sup>ème</sup> adjoint, Madame MARIE Sabine, 3<sup>ème</sup> adjoint, Monsieur LORIOT Christophe, 4<sup>ème</sup> adjoint

**Conseillers :** Mmes BEHIER Lydia, DURAND Justine, FARRIS Emilie, LOIR Fanny, MALFILATRE Marine et Mrs BONHOMME Valentin, FLEURET Florian, LEGRAND Jérémy, ROME Guillaume, VILLAIN Julien

Secrétaire de séance : Monsieur FLEURET Florian

## **ORDRE DU JOUR :**

1. Délégations donnés au maire par le conseil municipal
2. Délibération fixant le montant des indemnités du maire et des adjoints
3. Délibération pour remplacement d'un agent public momentanément indisponible
4. Délibération pour la formation des commissions et désignation des membres
5. Délibération pour désignation des délégués aux divers syndicats
6. Délibération convention mise à disposition des cantonniers au profit de la Communauté d'Agglomération Lisieux-Normandie
7. Informations et questions diverses

## **2020/14 Délégations données au Maire par le Conseil Municipal**

Vu le nouveau Code des Marchés Publics,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal DÉCIDE :

- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, fournitures et de services qui peuvent être passés en procédure adaptée en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous contrats et avenant d'assurances nécessaires au bon fonctionnement de la commune.

Le Maire entendu après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les délégations données au maire.

## **2020/15 Délibération fixant le montant des indemnités du Maire et des Adjointes**

A compter du 24 mai 2020, le montant des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes est, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par l'article L2123-23 précité, fixé en fonction de l'indice brut terminal de la fonction publique.  
Les indemnités de fonction sont payées mensuellement.

Le Maire entendu après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le montant des indemnités du maire et des adjoints.

## **2020/16 Délibération pour remplacement d'un agent public momentanément indisponible**

Dans le cadre d'un remplacement d'un agent public pour une courte durée sans avoir à convoquer le conseil municipal il est nécessaire de prendre une délibération permettant ce remplacement à l'aide d'un contrat temporaire.

Le Maire entendu après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette délibération.

## **2020/17 Formation des commissions et désignation des membres**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de former les Commissions désignées ci-dessous et de nommer les membres des dites commissions, le Maire étant membre et Président de toutes les commissions.

### **COMMISSION DES AFFAIRES GENERALES ET DES FINANCES**

*Membres nommés (5): Mr Groult ; Mr Roger ; Mme Marie ; Mr Lorient, Mme Durand ;*  
*Elu Vice -Président : Mr Groult*

### **COMMISSION DU CIMETIERE**

*Membres nommés(3) : Mr Lorient ; Mme Marie, Mme Durand ; Mr Villain ;*  
*Elu Vice -Président : Mr Lorient*

### **COMMISSION DE VOIRIE, DES CHEMINS ET DE L'URBANISME**

*Membres nommés(4): Mr Roger ; Mme Marie ; Mr Bonhomme ; Mr Lorient*  
*Elu Vice -Président : Mr Roger*

### **COMMISSION DE SECURITE, DES BATIMENTS**

*Membres nommés(3) : Mr Roger ; Mr Villain ; Mr Groult ; Mr Lorient*  
*Elu Vice -Président : Mr Villain*

### **COMMISSION LOISIRS ET CULTURE**

*Membres nommés(14) :*

*Elu Vice -Président : Mme Marie*

**Sous Commission : Sport et Détente**

*Membres nommés(4) : Mr Romé ; Mr Bonhomme ; Mr Groult ; Mr Villain*

*Elu Vice -Président : Mr Romé*

**Sous Commission : Cérémonies (incluant repas des aînés)**

*Membres nommés(4) : Mme Behier ;Mme Loir ;Mme Malfilatre ;Mr Fleuret*

*Elu Vice -Président : Mme Behier*

**Sous Commission : Œuvres Sociales**

*Membres nommés(4) : M Groult ; Mme Loir ; Mme Malfilatre ; Mme Behier*

*Elu Vice -Président : M Groult*

**COMMISSION PETIT JOURNAL ET INTERNET**

*Membres nommés(4) : Mme Marie ; Mme Durand ;Mme Farris ; Mr Fleuret ; Mme Malfilatre*

*Elu Vice -Président :Mme Marie*

**COMMISSION EMBELLISSEMENT COMMUNE**

*Membres nommés(4) : Mr Groult ;Mr Lorient ; Mr Villain ; Mr Fleuret ;*

*Elu Vice -Président :Mr Legrand*

**COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Le Maire

Membres titulaires

- Mr Groult
- Mr Roger
- Mme Marie
- Mr Lorient

Membres suppléants

- Mr Villain
- Mr Legrand
- Mr Fleuret

**2020/18 Désignation des délégués aux divers syndicats**

Le Conseil Municipal procède à l'élection des délégués de la commune auprès des divers syndicats.

**SIVOS:**

Délégués titulaires

- Mr Ecolasse
- Mr Groult
- Mme Marie

Délégués suppléants

- Mme Malfilatre
- Mr Lorient

**SDEC:**

Délégués titulaires

- Mr Roger
- Mr Bonhomme

Délégués suppléants

- Mr Lorient
- Mr Fleuret

## **Eau Sud Pays d'Auge :**

### Délégués titulaires

- Mr Ecolasse
- Mr Roger

### Délégués suppléants

- Mr Lorient

## **Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Touques:**

### Délégués titulaires

- Mr Legrand

### Délégués suppléants

- Mr Villain

Le Maire entendu après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la désignation des délégués aux divers syndicats.

## **2020/19 Convention de mise à disposition des cantonniers**

Pour faire suite à la réception de la convention 2020 portant sur la mise à disposition du personnel communal au profit de la Communauté d'Agglomération Lisieux-Normandie dans le cadre de l'entretien des haies et bermes, il est nécessaire de prendre une délibération afin d'habiliter Monsieur le Maire à signer celle-ci.

Le Maire entendu après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le maire à signer cette convention.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- Départ à la retraite de Mme Suzanne MORIN le 30 juin 2020 ; un pot de départ est prévu ce même jour à 19h00.
- La mère de Monsieur Villain se propose de faire le balisage des chemins de randonnée.
- Madame Marie informe que Mme Belliard, habitante de la commune, se propose de faire un grand nettoyage de l'église (à voir car certainement problème d'assurances..) et de contacter Mr Lethorey Dominique pour d'éventuelles subventions concernant la rénovation de l'église.

## **TRAVAUX A COURT TERME**

- Embellissement de la commune : fleurissement de divers endroits
- Accès de l'ancien au nouveau cimetière
- Création d'un parc à poubelles (emplacement près de la salle des fêtes)

---

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 20h00